



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 12 No 8
Octobre 2014



Atelier de chocolat
Jeudi 30 octobre à 18 h 30



Détails en page 11

Sommaire

Bulletin d'information **Le Jacobin** MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Le conseil municipal

Le mot du maire	3
Bilan des décisions	4-6

Urbanisme et réglementation

Avis public	7-8
Abris temporaires pour automobiles	8
Demande de permis spéciaux	8

Loisirs et culture

La grande fête de l'Halloween	9
Avez-vous retourné votre clé?	9
Surveillance par caméra	9

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Passion lecture	10
Journée de la culture	10
Semaine des bibliothèques publiques du Québec	10
Les Animations Desjardins	10
Soirées coup de cœur	11
Atelier de chocolat	11
Une naissance, un livre	11
Lis-moi une histoire	11
Congé du 13 octobre, Fête de l'Action de grâce	11
Horaire régulier	11

Des nouvelles de vos organismes

La C.L.E.F.	12
Perspectives nouvelles	12
Entraide et Amitié Saint-Jacques	12
Chevaliers de Colomb	12
SHÉNA	13
SOL	13
Horeb Saint-Jacques	14
Comptoir vestimentaire de Saint-Jacques	14
Activités du Club FADOQ	14
Éconologis	15
Concours « Call » la veillée chez vous	15-16
Scouts Saint-Jacques	17

Information Saint-Jacques

Meublons le parc des Cultures	18
Conseil local du patrimoine	18
Fleur emblème	19
Avis aux abonnés de l'aqueduc	19
Calendrier Saint-Jacques d'autrefois	19
Collectes de feuilles	19
Facebook	19
Déchetage des branches	20
Écocentre	20
Récupération des cartouches d'imprimantes – cellulaires	20
Jour férié	20

Page couverture	La grande fête de l'Halloween Atelier de chocolat
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 6 octobre - Lundi 3 novembre

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Audrey St-Georges, directrice générale adjointe
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Martin Genest, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception et des communications

Julie Leblanc, préposée à l'accueil et à la perception et agente aux communications
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org | communication@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal



Mot du maire

Chers Jacobins, Chères Jacobines,

Voilà déjà un an que votre nouveau conseil est en poste et nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli. Chaque membre apporte son expertise et son expérience aux discussions, et ce, dans le but de prendre des décisions orientées vers le citoyen.

Dans cette optique, nous avons fait des représentations auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin d'installer un feu vert prioritaire (clignotant) pour tourner à gauche à l'intersection des routes 158 et 341. Le MTQ doit également procéder à une grande étude portant sur la route 158 et votre conseil entend bien donner son opinion. En ce qui concerne le carrefour giratoire, les travaux devraient débiter à l'été 2015. Par ailleurs, nous poursuivons nos démarches auprès du MTQ pour l'installation d'un arrêt toutes directions sur la rue Saint-Jacques à l'intersection des rues Beaudry et Sainte-Anne.



Cet été a eu lieu le 10^e anniversaire des Fêtes gourmandes de Lanaudière. Plusieurs milliers de visiteurs ont pu se délecter des saveurs régionales. Je tiens à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles impliqués. Sans eux, l'évènement ne pourrait être un tel succès.

Après l'automne...l'hiver!

Comme annoncé lors du lancement de la politique familiale, la patinoire située à l'école Saint-Louis-de-France sera réaménagée au parc Aimé-Piette afin de centraliser les sports de glace. Le sentier glacé sera de nouveau aménagé pour le patin libre. Un endroit chauffé pour chausser les patins sera mis à la disposition des citoyens.

Le développement de notre municipalité et la qualité de vie des Jacobins et des Jacobines sont des priorités pour votre conseil municipal et ce dernier est prêt à relever le défi. N'oubliez pas que les portes de la mairie vous sont toujours grandes ouvertes et sachez que l'implication des citoyens est le gage d'une meilleure santé communautaire.

Pierre La Salle
Maire



Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 4 août 2014

CORRESPONDANCE

Demande du Club motoneige Caravane Rawdon Installation de la signalisation de passage de motoneiges

ATTENDU QU'une demande du Club est déposée pour l'installation de signalisation en vue du passage de motoneiges pour la saison 2014-2015;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Jacques accepte d'installer la signalisation sur le chemin Foucher et le rang des Continuations pour le Club motoneige Caravan Rawdon, le tout tel que formulé dans leur correspondance du 29 juin 2014.

ADMINISTRATION

Honoraires professionnels Mise à jour du plan d'intervention (conduites et chaussées)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques doit mettre à jour son plan d'intervention de 2006, et cela, en vertu du nouveau guide d'élaboration qui exige une analyse différente et plus exhaustive, qui s'étend sur l'ensemble des réseaux municipaux (aqueduc, chaussée, égout sanitaire et pluvial);

ATTENDU QU'une proposition est déposée à la Municipalité par la firme Beaudoin Hurens au montant de 19 000 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de la firme Beaudoin Hurens d'une somme de 19 000 \$ plus taxes, pour la mise à jour du plan d'intervention (conduites et chaussées), le tout tel que formulé dans l'offre de service professionnel n° OS-GC-14186.

Vente d'objets promotionnels pour la population

ATTENDU QUE le Service de l'accueil, de la perception et des communications reçoit de nombreuses demandes pour l'achat d'objets promotionnels au logo et au

nom de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques vend déjà quelques articles promotionnels (épinglettes et cartes routières) par le biais de différentes activités de loisirs et communautaires;

ATTENDU QUE d'autres objets promotionnels peuvent être vendus à la population à la réception aux prix suivants :

Épinglette au logo de la Municipalité	1 \$
Crayon	2 \$
Carte routière	2 \$
Calendrier	3 \$
Casquette	10 \$
Chandail (style polo)	20 \$
Chandail manche courte	15 \$
Cordon porte-clés	3 \$
Drapeau acadien	
- Grand (36 X 60)	15 \$
- Moyen (12 X 18)	3 \$
- Petit (6 X 9)	2 \$

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le conseil municipal accepte de vendre à la population les objets promotionnels mentionnés dans la liste ci-dessus aux prix indiqués.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Paiement de la retenue contractuelle Travaux de pavage sur la rue de Port-Royal

ATTENDU QUE les travaux de pavage sur la rue de Port-Royal sont maintenant exécutés et qu'une garantie de 5 % avait été conservée du montant total du contrat;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques doit verser cette retenue à l'entrepreneur puisque les travaux sont conformes;

ATTENDU QUE le montant de cette retenue est de l'ordre de 2 225,35 \$ (incluant les taxes);

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 4 août 2014

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter de verser la retenue de 5 % des travaux à l'entrepreneur Sintra inc. d'une somme de 2 225,35 \$.

Honoraires professionnels - Réfection du pavage rue Sainte-Anne Dossier n° OS-GC-14187 (J10113-01)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire procéder à une deuxième phase de pavage sur la rue Sainte-Anne;

ATTENDU QU'une proposition d'honoraires professionnels est reçue de la firme Beaudoin Hurens pour la préparation des documents, la gestion de l'appel d'offres ainsi que l'analyse et les recommandations (étape 1), et surveillance des travaux (étape 2), le tout pour un montant de 7 700 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de la firme Beaudoin Hurens pour les honoraires professionnels relativement au pavage de la section 2 de la rue Sainte-Anne, le tout tel que formulé dans l'offre de service professionnel n° OS-GC-14187 (J10113-01).

Réfection de pavage rue Sainte-Anne Résultat des demandes de prix sur invitation Dossier n° J10113-01

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix sur invitation pour la réfection du pavage sur la rue Sainte-Anne (entre le Collège Esther-Blondin et le rang des Continuations);

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 16 juillet 2014 et que deux (2) soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE la compagnie Sintra inc. s'est avérée être le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 87 687,12 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la soumission de la compagnie Sintra inc.

pour un montant de 87 687,12 \$ (taxes incluses) afin de procéder à la réfection du pavage, sur une section de 375 mètres de la rue Sainte-Anne, soit entre le Collège Esther-Blondin et le rang des Continuations.

Travaux supplémentaires - Pavage rue Sainte-Anne Remplacement de puisards

ATTENDU QUE le remplacement de cinq (5) puisards existants est nécessaire sur la rue Sainte-Anne suite à des directives de l'ingénieur responsable du chantier;

ATTENDU QUE ces travaux ont été présentés au conseil municipal pour approbation et analyse et que ce dernier est d'accord avec les explications données concernant les ouvrages mentionnés;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter les frais supplémentaires pour un montant de 10 170 \$ plus taxes, le tout relativement au dossier n° J10113-00.

Entretien des rues 2014 Réfection de trottoirs

Il a été résolu unanimement que la soumission de Les Placements André Bell inc. soit acceptée au montant de 242,85 \$/mètre linéaire (plus taxes), incluant :

- Trait de scie
- Trottoir de 1,2 mètre de largeur
- Asphalte
- La pose d'armature
- La pierre dans les entrées.

Pour une enveloppe budgétaire d'environ 21 000 \$ pour la réfection des trottoirs sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, pour 2014.

HYGIÈNE DU MILIEU

Nettoyage des conduites d'égouts sanitaires et pluviales

ATTENDU QU'une somme de 8 000 \$ a été approuvée au budget pour le nettoyage des conduites d'égouts sanitaires et pluviales;

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 4 août 2014

ATTENDU QUE ces travaux seront réalisés en sous-traitance au cours du mois d'août;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition de la compagnie ABC Environnement au montant de 125 \$/ heure par camion.

URBANISME

Attribution du siège n° 6 - Comité du CCU

Il a été résolu unanimement que Mme Caroline Lacombe soit nommée et désignée pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme (d'août 2014 à juillet 2016) de la Municipalité de Saint-Jacques.

Premier projet de règlement n° 267-2014 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage n° 55-2001 relatives à l'installation de clôtures, aux normes d'affichage et à l'installation de piscines privées extérieures

AVIS DE MOTION est donné par madame Josyane Forest qu'elle présentera, à une rencontre ultérieure, un règlement à l'effet de modifier le Règlement de zonage n° 55-2001.

LOISIRS ET CULTURE

Aménagement d'un mini-skatepark Achat de modules

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques ne possède plus de modules de jeux pour skateboard;

ATTENDU QUE la demande est présente pour les usagers de ce sport;

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée par le biais de sa politique familiale, dans le cadre du plan d'action à court terme, de voir à réaménager un endroit pour la pratique de ce sport;

ATTENDU QUE le terrain de palets serait un très bon endroit pour aménager deux modules pour les utilisateurs, puisque présentement cet endroit est déjà

utilisé à cette fin;

ATTENDU QU'un projet est présenté incluant une soumission de la compagnie Techsport pour l'achat des modules au montant de 4 375 \$ plus taxes;

Relocalisation de la patinoire - Parc Aimé-Piette

ATTENDU QUE la patinoire nécessite des travaux majeurs pour la prochaine saison;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques aimerait relocaliser sa patinoire à l'intérieur de son parc;

ATTENDU QUE la directrice générale a travaillé avec les ingénieurs de la MRC Montcalm afin d'obtenir une estimation budgétaire;

ATTENDU QUE plusieurs solutions s'offrent à la Municipalité;

ATTENDU QUE pour une première étape, la patinoire sera réaménagée à l'intérieur du parc Aimé-Piette;

ATTENDU QUE la dépense reliée au projet sera financée par le fonds de roulement sur une période de 10 ans, à partir de 2015.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter le réaménagement de la patinoire pour un coût approximatif de 100 000 \$.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :
<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Urbanisme et réglementation



AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, DE CE QUI SUIT:

1. QUE lors de l'assemblée du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 8 septembre 2014, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement n° 259-2014 modifiant le Règlement de zonage n° 55-2001, tel qu'amendé, afin d'abroger les zones R2-60, R2-61, R2-63, R2-65, R3-62.1 et R3-64.1 ainsi que leurs grilles des usages, des normes et des dimensions des terrains respectives et de créer les nouvelles zones R2-66, R2-67, R2-68, R2-69, R2-70, R2-71 et R2-72 ainsi que leurs grilles des usages, des normes et des dimensions des terrains respectives.
2. QUE le projet de règlement n° 259-2014, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 20 octobre 2014, à dix-huit heures (18 h), à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement n° 259-2014 peut-être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 3^e JOUR D'OCTOBRE 2014.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, DE CE QUI SUIT:

1. QUE lors de l'assemblée du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 29 septembre 2014, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement n° 267-2014 modifiant le Règlement de zonage n° 55-2001, tel qu'amendé, afin de modifier certaines dispositions règlementaires relatives à l'affichage, à la construction de clôtures ainsi qu'à l'implantation de piscines privées.
2. QUE le projet de règlement n° 267-2014, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 20 octobre 2014, à dix-huit heures (18 h), à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement n° 267-2014 peut-être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 3^e JOUR D'OCTOBRE 2014.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

Urbanisme et réglementation



AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, DE CE QUI SUIT:

1. QUE lors de l'assemblée du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 8 septembre 2014, le conseil a adopté, par résolution, le premier projet de règlement n° 269-2014 abrogeant le Règlement sur le plan d'aménagement d'ensemble n° 60-2001.
2. QUE le projet de règlement n° 269-2014, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 20 octobre 2014, à dix-huit heures (18 h), à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement n° 269-2014 peut-être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de huit heures trente (8 h 30) à midi (12 h) et de treize heures (13 h) à seize heures (16 h) du lundi au vendredi.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 3^e JOUR D'OCTOBRE 2014.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

Abris temporaires pour automobiles

L'installation d'un abri d'autos temporaire est autorisée entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. À l'issue de cette période, tout élément d'un abri d'autos temporaire doit être enlevé. (Règlement n° 55-2001, article 6.5.2.6)



Demande de permis spéciaux

La documentation nécessaire aux demandes de permis soumis au Règlement sur les PIIA (n° 212-2010), au Règlement sur les monuments historiques (n° 159-2007) ainsi que pour les demandes de dérogation mineure, **doit être déposée avant le 15 du mois** afin de permettre, entre autres, l'analyse de la demande par le CCU et la publication d'avis publics (demande de dérogation mineure) avant la tenue de la séance du conseil municipal du mois suivant. Merci de votre compréhension.



La grande fête de L'HALLOWEEN à Saint-Jacques

VENDREDI 31 OCTOBRE

15 h à 20 h Passez l'Halloween en sécurité dans les rues de Saint-Jacques sous la supervision du Service de sécurité incendie.

17 h à 19 h Souper aux hot-dogs des Chevaliers de Colomb (tout à 1 \$)

20 h à minuit **PARTY COSTUMÉ POUR LES 13-17 ANS**
Musique et animation : DJ Yannick et DJ Lil'Tom
Votre déguisement doit rester dans la décence et être non-violent!

Coût : 2 \$ par personne | Où : Centre culturel du Vieux-Collège



**PRIX POUR
LES PLUS
BEAUX
COSTUMES
ET PRIX DE
PRÉSENCE**

SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE

20 h 30 **GRAND BAL COSTUMÉ (18 ANS ET PLUS)**
Prix de présence | Musique et animation : DJ Yannick et DJ Lil'Tom | Permis de boisson

Tous les profits de cette activité seront destinés aux enfants de Saint-Jacques pour de futures activités!

Coût : 5 \$ par personne | Où : Centre culturel du Vieux-Collège

Avez-vous retourné votre clé?

Si vous avez en votre possession des clés pour le terrain de tennis, de pétanque ou pour le soccer, nous vous prions de les rapporter à la mairie de Saint-Jacques **avant le 15 novembre** prochain. Votre dépôt de 20 \$ vous sera alors remis. Merci de votre collaboration.



VIDEO SURVEILLANCE

Surveillance par caméra
À la suite d'événements de vandalisme et de non-respect des règlements, la mairie et le parc Aimé-Piette sont maintenant munis d'un système de caméra. Merci de votre compréhension.

Bibliothèque Marcel-Dugas



PASSION - LECTURE



VOICI UN APERÇU DES ACHATS DU DÉBUT DE 2014

JEUNE, ALBUM

Gazville, S.O.S. chantier en détresse
Splat et le gang des chats
Vampirine la ballerine
Quelles drôles de dents
Combien de jours reste-t-il avant mon anniversaire?

JEUNE, DOCUMENTAIRE

L'imagerie des avions
Bijoux en élastiques
J'apprends à dessiner les dinosaures
Wendy, enfant de l'époque victorienne
Oiseaux du Québec

JEUNE, ROMAN

Grandes énigmes, le triangle des Bermudes
Victor Cordi de Annie Bacon
Obnibülis de Louis Lymburner
Le salon de décoiffure

NOUVELLES BANDES DESSINÉES

Gangs de rue
Zita la fille de l'espace

ADO, ROMAN

Nos étoiles contraires de John Green
La vie compliquée de Léa Olivier
de Catherine Girard-Audet
Savannah de Sylvie Payette
Wariwulf, 4. Lupus de Bryan Perro



Journée de la culture

Le samedi 27 septembre dernier, nous soulignons les Journées de la culture avec la venue de l'équipe d'Éducazoo. Cette activité a connu un franc succès. Nous remercions tous les participants.



À chacun son **évasion!**



Semaine des bibliothèques publiques du Québec (19 au 25 octobre)

Durant cette semaine, nous proposerons un tirage aux abonnés qui viendront emprunter des livres. Un cadeau bien spécial attend l'heureux gagnant.



Desjardins
Caisse de la Nouvelle-Acadie

LES ANIMATIONS DESJARDINS

Deux rencontres d'auteurs sont au programme de ces animations automnales qui auront lieu les **21 et 29 octobre** prochains. Les jeunes de l'école Saint-Louis-de-France recevront les auteurs suivants : Mme Louise Trondeau-Levert et M. Louis Lymburner. Des activités enrichissantes et stimulantes pour nos jeunes.

Bibliothèque

Marcel-Dugas



Soirées coup de cœur

Notre prochaine soirée aura lieu le mercredi 22 octobre à 19 h et vous êtes tous invités à venir partager vos coups de cœur littéraires.

Atelier de chocolat

Devant le succès de l'atelier de chocolat du printemps dernier, nous vous proposons à nouveau cette activité le **jeudi 30 octobre à 18 h 30**. Portez un léger maquillage pour l'occasion!

POUR LES ENFANTS DE 3 ANS ET PLUS ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT.

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

Bibliothèque au 450 831-2296 ou
Service des loisirs et de la culture
450 839-3671, poste 7670.



UNE NAISSANCE, UN LIVRE

À compter du 21 octobre, pour une 12^e année, la bibliothèque vous présente le programme « Une naissance, un livre », qui s'adresse aux enfants de moins d'un an. Initié par les Bibliothèques publiques du Québec, ce programme a pour but de susciter chez les tout-petits, dès leur tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres. Venez nous présenter votre nouveau-né, abonnez-le à la bibliothèque et recevez la trousse du bébé-lecteur. Apportez-nous une photo et voyez votre enfant devenir une des vedettes de notre espace dédié aux plus jeunes lecteurs de la bibliothèque.

LIS-MOI UNE HISTOIRE

Ce programme s'adresse aux enfants âgés de 1 an à 3 ans. Lorsque vous abonnez votre enfant à la bibliothèque, nous lui faisons cadeau du beau livre « Lis-moi une histoire », une invitation à lire à tout moment, n'importe où, pour le plaisir d'être ensemble et de partager un moment intime.



Congé du 13 octobre FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE

Veillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera fermée le **lundi 13 octobre pour le congé de la fête de l'Action de grâce**. Nous serons de retour le mardi 14 octobre pour le prêt de livres aux heures habituelles.

HORAIRE RÉGULIER

Lundi 14 h à 20 h
Mardi 14 h à 18 h
Jeudi 14 h à 20 h
Samedi 10 h à 12 h

*La bibliothèque
c'est gratuit!*



Des nouvelles de vos organismes



La C.L.E.F.

Vous pensez à un retour au travail? Vous ne savez pas par où commencer? Vous ne savez pas quel métier vous convient? Nous sommes l'équipe idéale pour vous aider. Nous sommes deux organismes en employabilité dans la région de la MRC Montcalm, nous sommes au 7, rue Docteur Wilfrid-Locat Nord, local 1, à Saint-Roch-de-l'Achigan.

La C.L.E.F., Centre Lanaudivère d'emploi pour femmes, est un organisme qui œuvre auprès des femmes qui désirent retourner sur le marché de l'emploi. Sa mission est d'aider les femmes à intégrer le marché du travail, peu importe leur âge ou leur statut. **La C.L.E.F. offre un programme en employabilité complet et gratuit.** Dès la 3^e semaine, les femmes peuvent être en action dans leur recherche d'emploi.

INFORMATION : 450 588-0044



Perspectives nouvelles

Perspectives nouvelles a pour mission de venir en aide aux personnes sans emploi de la région de Lanaudière, particulièrement aux personnes âgées de 45 ans et plus, des personnes immigrantes ainsi qu'aux prestataires de l'aide de dernier recours, et à développer et augmenter leur employabilité. **Services individuels et gratuits.**

INFORMATION : 450 588-0044



Entraide et Amitié de Saint-Jacques

Les membres du groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques vous invitent à un dîner communautaire, le **mercredi 29 octobre de 11 h 30 à 15 h 30** au sous-sol de l'église de Saint-Jacques, pour souligner l'Halloween.

Le dîner (12 \$ par personne) sera suivi d'une activité portant sur l'exercice physique et la relaxation. Vous voulez en connaître davantage sur les bienfaits qu'apportent l'activité physique et la relaxation, alors ne manquez pas ce rendez-vous!

INFORMATION ET INSCRIPTION (obligatoire) :
Fleur-Ange Perreault | 450 839-2989

Transport disponible sur demande



CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL n° 3074 SAINT-JACQUES

50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques, QC, J0K 2R0

DÉJEUNERS COMMUNAUTAIRES

Dates des prochains déjeuners qui auront lieu au Centre culturel du Vieux-Collège

Servis de 8 h à 12 h - 4 \$
12 octobre – 9 novembre

INFORMATION :
Roland Beauséjour | 450 839-2871

SOUPER AUX HUITRES 1^{er} novembre

INFORMATION :
Gabriel Lapointe | 450 839-2563

Des nouvelles de vos organismes



L'ART D'AMÉNAGER UN JARDIN D'OMBRE, par Albert Mondor

**Mardi 14 octobre à 19 h 15 au Centre culturel du
Vieux-Collège**

Ce n'est pas parce qu'un jardin est privé de soleil qu'il doit nécessairement être austère et monotone. Sous des arbres au feuillage léger, bien que les conditions de culture soient parfois astreignantes, il est possible de créer des aménagements colorés et très attrayants. Toutefois, les végétaux plantés à l'ombre de gros arbres matures peuvent éprouver de sérieuses difficultés à croître et à se développer correctement. Vous découvrirez donc durant cette conférence diverses techniques pour arriver à obtenir de belles plates-bandes sous les arbres ainsi que des suggestions de plantes d'ombre robustes et vigoureuses capables de survivre aux pires conditions.

Albert Mondor est diplômé en horticulture ornementale et bachelier en biologie végétale. Passionné d'horticulture, il pratique le métier d'horticulteur et créateur de jardins depuis maintenant près de 30 ans.

INFORMATION : Jeanne D'Arc Patenaude | 450 759-6907

Commanditée par **sintra**
INC.



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de ces activités sur notre site Internet.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6
www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Sortie ornithologique à Sainte-Marcelline avec Gilles Desrochers - Samedi 18 octobre à 9 h

Gilles vous convie à une sortie ornithologique d'automne d'une demi-journée dans ce beau coin de Lanaudière. Rendez-vous à 9 h à la plage municipale de Sainte-Marcelline au lac des Français comme point de ralliement et début de la tournée.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Gilles Desrochers | balbuzarddesrochers@hotmail.com

La migration d'automne, c'est à Mandeville que ça se passe - Dimanche 2 novembre à 9 h 45

Daniel Coderre, duc de Mandeville, vous convie à une sortie ornithologique autour du lac Mandeville et du lac Maskinongé. Le lieu de rassemblement sera dans le stationnement de la Municipalité de Mandeville, (162 rue Desjardins) vers 9 h 45 (en face du dépanneur). Le départ s'effectuera à 10 h. Apportez jumelles, lunette d'approche, chasse-moustique et votre lunch ou des grignotines. L'activité se terminera vers 15 h.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Daniel Coderre | dan_cod@hotmail.com | 450 835-0727

Les plectrophanes des neiges, par Simon Duval - Mercredi 12 novembre à 19 h

Venez apprendre à mieux connaître celui qu'on appelait autrefois le « bruant des neiges », juste avant son retour dans nos régions, cet hiver. Simon Duval, de l'Observatoire d'Oiseaux de McGill, nous en apprendra plus sur sa biologie et son comportement, sur le déclin de l'espèce et les travaux d'un réseau de bagueurs qui tente d'en apprendre plus sur l'espèce. C'est donc un rendez-vous au 34, 1^{re} Avenue à Notre-Dame-des-Prairies à 19 h au 2^e étage, entrez par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice. Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.



INFORMATION : Luc Foisy | 450 759-8987

Des nouvelles de vos organismes



122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

www.horebsaintjacques.com

La chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 19 h

INFORMATION ET RÉSERVATION :

Steeve Pepin

info@horebsaintjacques.com | 450 839-7717

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Vendredi 3 octobre à 7 h 30

DÉJEUNER PARTAGE, INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Les jeudis 2-9-16-23-30 octobre et 6 novembre,
de 16 h 30 à 17 h

EUCHARISTIE HEBDOMADAIRE

Avec l'abbé Paul Léveillé

Les vendredis 3-10-17-24-31 octobre et 7 novembre,
de 9 h à 20 h

SESSION ÉÉSA : HEUREUX

Dimanche 19 octobre

QUILLETHON ANNUEL DE LA FONDATION

Billets en vente à Horeb

COMPTOIR VESTIMENTAIRE DE SAINT-JACQUES

**Vêtements usagés (automne, hiver) et
vêtements neufs.**

Quand : Les mercredis de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30
Jusqu'au 29 octobre

Où : Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

Activités du Club Fadoq

SALON DES ARTISANS

1^{er} et 2 novembre de 10 h à 17 h

Le Club FADOQ de l'Amitié Saint-Jacques vous convie à visiter le Salon des Artisans, le samedi 1^{er} novembre et dimanche 2 novembre prochains au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, de 10 h à 17 h.

Plus de 25 exposants de la région vous présenteront leurs œuvres tels que : bijoux, chocolats, plats cuisinés, peinture sur verre, tricots, tissages, peinture sur bois, jouets en bois, nappes, scrapbooking, articles avec tissus recyclés, coussins, etc.

Venez commencer vos emplettes de Noël en encourageant les artisans de chez nous!

Des nouvelles de vos organismes



**ÉCONO
LOGIS**

Éconologis

Sous le mandat du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, l'ACEF Lanaudière offre le programme Éconologis pour une dixième année. Un service gratuit pour les locataires et les propriétaires pour faire face à la saison froide.

QU'EST-CE QUE C'EST?

Des travaux mineurs effectués en fonction des besoins identifiés :

- calfeutrage des fenêtres;
- installation de coupe-froid pour les portes;
- isolation des prises électriques des murs extérieurs;
- installation d'une pomme de douche à débit réduit;
- ajout d'un aérateur aux robinets;
- installation de fluocompacts.

Des conseils personnalisés :

- analyse de la facture de consommation d'énergie;
- conseils pratiques en matière de chauffage, d'eau chaude, d'appareils ménagers et d'éclairage.

Des thermostats électroniques

- des thermostats électroniques sont installés, sans aucuns frais, si le système de chauffage le permet.

COMMENT EN PROFITER?

Conditions à remplir pour obtenir une visite :

- recevoir une facture d'énergie pour le chauffage du domicile;
- ne pas avoir bénéficié du service dans les 3 dernières années si vous avez déménagé ou dans les 5 dernières années si vous demeurez à la même adresse;
- respecter les seuils de revenus annuels selon le nombre d'occupants incluant les enfants
(Ex.: 1 personne: 23 647 \$, 2 personnes: 29 440 \$, 3 personnes: 36 193 \$, 4 personnes: 43 942 \$, etc.).

INFORMATION : 450 960-2090 | 1 877 960-2090 | www.econologis.gouv.qc.ca



LES PETITS PAS JACADIENS | CONCOURS GRATUIT

« Call » la veillée chez vous!

Gagnez un musicien et un « calleur » dans votre veillée du jour de l'An!

L'organisme Les Petits Pas Jacadiens (PPJ) lance un concours gratuit destiné aux familles de Rawdon, Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Alexis, Saint-Liguori et Crabtree. Les familles de ces collectivités courent la chance de gagner un musicien et un « calleur », qui animeront des « sets carrés », dans leur veillée du jour de l'An.

Des nouvelles de vos organismes



Le concours « **Call** » la **veillée chez vous!** vise à générer un plaisir fou chez les familles participantes, perdre les calories du temps des fêtes et de permettre des moments de partage festif entre les générations. Philippe Jetté, président de l'organisme *Les Petits Pas Jacadiens*, lance un appel à la participation. Il invite l'ensemble des familles de la Nouvelle-Acadie, de Crabtree et de Rawdon à participer à cette folle aventure. « *Nous désirons un taux de participation incommensurable pour cette première édition du concours!* », déclare-t-il. « *Nous souhaitons que les familles se mobilisent et saisissent l'opportunité de vivre une expérience unique en toute simplicité. Que les familles soient expérimentées ou non* ». Il insiste sur les rapprochements intergénérationnels qu'offre ce concours. En effet, les membres expérimentés des familles seront mis à contribution afin d'encadrer les jeunes générations dans leur apprentissage.

Par ce projet, l'équipe des PPJ souhaite célébrer la vitalité de la danse dans certaines familles et motiver les autres à se réapproprier cette pratique sociale et collective. Les familles ont la chance de participer dans deux catégories : **Familles actives** ou **Familles motivées**. Les familles actives pourront célébrer leur richesse familiale et leur fierté à continuer la pratique de la danse tandis que les familles motivées pourront vivre l'expérience, se remémorer et réintégrer la pratique dans leur noyau familial.

Le concours

Deux équipes de « fêteurs », composées d'un musicien et d'un « calleur », feront la tournée des huit familles gagnantes les 31 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015. Ces familles pourront donc jouir d'un accompagnement festif leur permettant de vivre les danses qui étaient traditionnellement présentes dans leur famille ou dans leur communauté. Normand Miron, Stéphanie Lépine, Philippe Jetté, Claude Méthé et Bruno Breault sont fins prêts pour vous faire vivre une veillée du jour de l'An mémorable.

Le dévoilement des gagnants

Les grands gagnants du concours seront dévoilés lors de la veillée de danse rassembleuse du 22 novembre 2014 au Centre communautaire et culturel de Crabtree. Cette veillée mobilisera l'ensemble des familles participantes. La famille qui aura mobilisé le plus de jeunes âgés de 12 à 35 ans, à cette soirée, sera automatiquement gagnante. Les autres familles seront sélectionnées, selon des critères préétablis, par un jury composé d'une élue (Véronique Venne, mairesse de Sainte-Marie-Salomé), d'une conseillère en développement culturel (Mai Tran, CLD de la Matawinie) et d'une administratrice des PPJ (Kalina Larochelle). Vous n'avez pas d'expérience? Cette veillée permettra également de transmettre des danses aux familles en prévision du jour de l'An.

Le concours est rendu possible grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications, Loisir et Sport Lanaudière, Forum jeunesse Lanaudière, Desjardins, CFNJ FM, M103,5 FM, TC Média, Véronique Hivon et Nicolas Marceau (députés de Joliette et de Rousseau).

1^{re} rangée : Normand Miron, Stéphanie Lépine et Claude Méthé (musiciens) - 2^e rangée : Philippe Jetté (président, Les Petits Pas Jacadiens et calleur), Bruno Guilbault (maire, Rawdon), Nathalie Wagner (présidente, Loisir et Sport Lanaudière), Gaéтан Morin (préfète de la MRC de la Matawinie et président, CRÉ Lanaudière), Beverly Blaggrave (porteuse de tradition, Rawdon). Absent sur la photo : Bruno Breault (calleur).



Des nouvelles de vos organismes



Parallèlement à un désir que la danse traditionnelle revienne dans la sphère privée, les fêtes familiales, l'équipe des PPJ dynamise la vie communautaire en organisant des veillées de danse dans des lieux et des événements publics. Plus de douze veillées et ateliers de danse traditionnelle sont proposés pour l'automne 2014 et l'hiver 2015. Même un atelier de transmission de « call » est offert aux citoyens-danseurs!

Comment participer ?

C'est simple, consultez la programmation automne-hiver 2014-2015 et remplissez le formulaire de participation en ligne au www.lespetitspasjacadiens.com. Vous y trouverez la marche à suivre et les critères de sélection. **Les familles ont jusqu'au 12 novembre prochain pour participer gratuitement au concours.**

Pour tout savoir, visitez le www.fb.com/veilleesdedanse ou communiquez avec Philippe Jetté au 450 397-2313.

INSCRIS-TOI aux scouts

Créer un monde meilleur. Ces quatre mots résument l'essence du scoutisme. Le scoutisme a pour mission de contribuer à l'éducation des jeunes afin de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes épanouies, prêtes à jouer un rôle constructif dans la société.

Le programme des scouts castors, pour les enfants âgés de 7 et 8 ans, est axé sur le plaisir et l'amitié et te permettra de t'ouvrir sur le monde. Le programme comporte un peu de tout : des activités en plein air, des jeux, de la musique et du sport. Tout au long de ton parcours, tu te feras de nouveaux amis, tu apprendras la coopération, le travail d'équipe et tu développeras de la confiance. Les castors apprennent à vivre en communauté et à partager. Ils collaborent et réalisent de petites tâches qui permettent d'acquérir une foule de nouvelles habiletés.

Es-tu un petit aventurier en herbe? Si oui, viens vite vivre le début d'une grande aventure scoute ponctuée de souvenirs inoubliables!



SI TU AIMES :

- Apprendre des choses nouvelles
 - Te faire de nouveaux amis
 - Utiliser ton imagination
 - Faire du sport
- Vivre des expériences extraordinaires
 - La nature

ALORS TA PLACE EST CHEZ LES SCOUTS DE SAINT-JACQUES!!!

Le groupe scout de Saint-Jacques existe depuis plus de 80 ans!

Réunion des castors, les jeudis de 18 h 30 à 19 h 45 au sous-sol de l'église de Saint-Jacques.

INFORMATION :

Jean-Philippe Gaudet 450 960-8023 | Marc Lachapelle 450 839-9034

Information Saint-Jacques



Meublons le parc des Cultures

Chers citoyens de la Nouvelle-Acadie et de Lanaudière,

Le projet de bancs pour meubler le parc des Cultures avance bien. Plusieurs familles ont manifesté leur intérêt face à ce projet. Nous souhaitons garnir le parc des Cultures avec une vingtaine de bancs qui seront commandités par des familles. Pour la première partie de ce projet, nous visons les familles acadiennes qui ont fondé Saint-Jacques et les villages voisins. Chaque banc coûte 1 250 \$. Ce montant inclut une plaque qui sera fixée au dossier et qui indiquera le nom de la famille donatrice.

Afin de faciliter la communication entre les personnes d'une même descendance, nous avons la chance d'avoir des volontaires qui seront responsables d'une famille en particulier. Pour toutes demandes de renseignements ou pour faire un don afin de participer à la mise en place d'un banc, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes :

Robichaud : Michel Robichaud | 450 839-6464

Richard : Évangéline Richard | 450 834-6981

Leblanc : Isabelle Marsolais | 450 839-2136

Dugas : Bernard Dugas | 450 839-3080

Gaudet : Serge Gaudet | 450 839-2113

Landry : Serge Landry | 450 839-2434

Melançon : Andrée Foster | 450 839-6457

Mireault : Andrée Foster | 450 839-6457

Martin : Véronique Venne | 514 827-2032

Forest : Josyane Forest | 450 839-1196

Votre famille n'apparaît pas dans la liste? Vous désirez être responsable d'une famille? Vous avez besoin d'information concernant ce beau projet? Communiquez avec Isabelle Marsolais au 450 839-2136.

Le comité du parc



Conseil local du patrimoine

La Municipalité de Saint-Jacques désire mettre sur pied un conseil local du patrimoine. Ce nouveau comité, chapeauté par des membres du conseil, aura pour objectif d'aider le conseil à identifier les biens culturels et historiques que possède la municipalité. Qu'il s'agisse de bâtiments, de paysages, d'objets, de personnages ou d'évènements, différentes avenues seront à explorer. À la suite des recommandations de ce comité, le conseil pourra prendre des dispositions nécessaires pour la protection de ce patrimoine culturel et historique qui fait notre identité. Les personnes intéressées doivent communiquer avec Julie Leblanc au 450 839-3671.

Information Saint-Jacques



Fleur emblème

C'est avec une grande fierté que la Municipalité de Saint-Jacques vous présente sa fleur emblème.

Il s'agit de la marguerite Becky.



Becky a marqué le marché des grandes marguerites en raison de sa vigueur, de l'abondance de fleurs qu'elle produit et de la durée de sa floraison (juin à septembre). Becky est stérile : elle produit donc davantage de fleurs... et recommence encore et encore! Facile à cultiver et tellement jolie.

Nous invitons toute la population à se procurer cette plante dès le printemps prochain afin que notre village s'épanouisse sous ses magnifiques fleurs blanches.

Calendrier Saint-Jacques d'autrefois 2015

La Municipalité de Saint-Jacques récidive avec son calendrier Saint-Jacques d'autrefois pour 2015. Cette année, nous invitons les citoyens et citoyennes à nous faire parvenir des photos prises à Saint-Jacques, durant votre jeunesse. De cette façon, plusieurs générations de jacobins et jacobines pourront se remémorer de merveilleux souvenirs.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos photos (accompagnées d'une brève description) au communication@st-jacques.org ou en personne à la mairie de Saint-Jacques.

Qui sait, votre photo pourrait faire partie du calendrier 2015!

Julie Leblanc
Agente aux communications

Avis aux abonnés de l'aqueduc

La Municipalité de Saint-Jacques doit procéder au nettoyage du réseau d'aqueduc. Le travail s'effectuera de nuit sur une période de deux semaines, soit du 5 au 18 octobre. Durant cette période, si vous remarquez une eau brouillée ou colorée, nous vous recommandons de laisser couler l'eau quelques minutes.

Christian Marchand
Service des travaux publics

Collectes de feuilles



Les jeudis 23 octobre et 6 novembre prochains, nous vous invitons à mettre vos sacs de feuilles près du bac brun. L'entrepreneur collectera sans limites tous les sacs en plastique ou en papier. Pour les semaines suivantes, les feuilles devront être disposées uniquement dans le bac brun.

facebook



Rejoignez-nous!

Aimez la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques! Vous y trouverez une foule de renseignements utiles.

Information Saint-Jacques



AVIS IMPORTANT

DÉCHIQUETAGE DE BRANCHES - 20 au 24 octobre

Le déchiquetage de branches est un service offert au citoyen qui effectue de **PETITS TRAVAUX DE TAILLAGE** où s'accumule une quantité raisonnable de branches (**un maximum de 3 pi X 15 pi de branches au total**).

Les grandes quantités issues des travaux d'émondage ou d'élagage d'arbres ne seront pas acceptées.

Afin de donner un service adéquat et de s'assurer de maximiser l'opération, les branches:

- Devront être à la rue dès le 20 octobre au matin
- Devront être déposées par le propriétaire (ou le locataire) en prenant soin de placer le gros bout des branches face à la rue, sans qu'elles nuisent à la circulation;

Les branches ne doivent pas avoir plus de 3 pouces (7,5 centimètres) de diamètre, la déchiqueteuse ne pouvant les recevoir.

Merci de votre collaboration!

JOUR FÉRIÉ

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 13 octobre en raison de la fête de l'Action de grâces.

Écocentre

Depuis le 1^{er} juillet, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères à l'écocentre de Sainte-Julienne, et ce, gratuitement et sans limites de visite.

Le site est situé au **2456, Route 125 à Sainte-Julienne** (adjacent au garage municipal de Sainte-Julienne). L'écocentre sera ouvert jusqu'au 4 novembre les lundis, mardis, vendredis et samedis de 8 h à 16 h 30 et les dimanches de 8 h 30 à 12 h.

INFORMATION : 450 421-4656

Récupération des cartouches d'imprimantes et de téléphones cellulaires

La Municipalité de Saint-Jacques est maintenant fière partenaire de la Fondation Mira pour le programme de récupération de cartouches d'imprimantes et de téléphones cellulaires. Apportez-les à la mairie du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

La vente de ces cartouches permettra à la Fondation Mira de remettre, pour l'année 2014, environ vingt-cinq chiens spécialement entraînés pour venir en aide à des personnes handicapées visuelles, physiques ou à un enfant autiste.



Un geste pour Mira mais aussi pour la planète.

MERCI à notre généreux donateur secret pour les superbes chrysanthèmes d'automne qui agrémentent notre rue principale.